

## RECOMMANDATIONS IMPORTANTES A LIRE POUR ACTIVER LES REMBOURSEMENTS ET EVITER LES REJETS

### Conditions générales :

- Le cadre réservé à l'adhérent doit être dûment renseigné.
- Le cadre réservé au médecin doit être renseigné par le praticien lui-même notamment la nature de la maladie.
- La validité de la feuille de soins est limitée à 3 mois à compter de la première consultation.
- L'entente préalable est exigée pour toute hospitalisation médicale, chirurgicale, soins dentaires spéciaux, extractions multiples, parodontie orthodontie, prothèses dentaires, prothèses auditives ou orthopédiques ainsi que pour tous les actes effectués en série.
- En cas d'accident, une déclaration précisant les causes et circonstances de l'accident est à joindre à la feuille de soins.

### Pharmacie :

- Les vignettes des médicaments doivent être obligatoirement jointes aux ordonnances.
- les achats des médicaments à l'étranger en cas d'absence des vignettes ou codes-barres une facture du pharmacien est exigée en plus de l'ordonnance du médecin prescripteur

### Radiologie et Biologie :

- La facture ainsi qu'une copie des résultats des analyses ou du compte rendu [sous pli confidentiel] doivent être jointes à l'ordonnance médicale pour toute demande de remboursement.
- Un pli confidentiel du médecin prescripteur des analyses ou radios peut être demandé par le médecin conseil de la mutuelle.

### Optique :

- L'ordonnance du médecin prescripteur et la facture de l'opticien sont à joindre à la feuille de soins.

### Rééducation :

- L'entente préalable renseignée par le médecin prescripteur est exigée avant le début des séances de rééducations.
- Pour le remboursement, la facture et le calendrier des séances effectuées sont à joindre à la feuille de soins.

### Dentaire :

- En cas de prothèses ou de traitement canalaires, l'accord préalable renseigné sur la feuille de soins est obligatoire avant le début de traitement.
- La facture doit être jointe à la feuille de soins pour toute demande de remboursement.
- La radio-après soins est obligatoire en cas de prothèses ou de traitement canalaires.

### Maladie et Affection Longue Durée ALD et ALC :

- La déclaration de maladie chronique doit être renseignée par le médecin prescripteur et renouvelée une fois par an.

### Adresses Mails utiles

- Réclamation : contact@mupras.com
- Prise en charge : pec@mupras.com
- Adhésion et changement de statut : adhesion@mupras.com

La MUPRAS garantit le respect de la loi n° 09-08 relative à la protection des personnes physiques à l'égard du traitement des données à caractère personnel.

Maladie

Dentaire

Optique

Autres

Cadre réservé à l'adhérent [e]

Matricule : 13526 Société : RAM

Actif

Pensionné(e)

Autre :

Nom & Prénom : KHOUR OIFI I. Siham 201320

Date de naissance : 18/04/2001

Adresse : Place Mohammed 5, Immeuble Baraz 95, SETTAT

Tél. : 0624476730 Total des frais engagés : 1838,00 Dhs

Cadre réservé au Médecin

*الدكتورة خلود سوسان  
Dr Khattoud sawssane  
صاحبة في العيادة والمستشفيات  
طب العيادة والمستشفيات  
INPE: 081266959*

Cachet du médecin :

Date de consultation : 17/02/2024

Nom et prénom du malade : KHOUR OIFI I. Siham Age : 13

Lien de parenté :

Lui-même

Conjoint

Enfant

Nature de la maladie :

*دكتور خلود سوسان  
Dr Khattoud sawssane  
طب العيادة والمستشفيات  
الدار البيضاء*

Affection longue durée ou chronique :  ALD  ALC Pathologie : 5 ANR 2024

En cas d'accident préciser les causes et circonstances :

Dans le cas où la maladie aurait un caractère confidentiel, communiquer les renseignements sous pli confidentiel à l'attention du médecin conseil de la Mutuelle.

J'atteste sur l'honneur l'exactitude des renseignements portés sur la présente déclaration. Je déclare avoir pris connaissance de la clause relative à la protection des données personnelles.

Fait à : CASABLANCA

Le : 17/02/2024

Signature de l'adhérent(e) :

VOLET ADHERENT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Dates des Actes	Natures des Actes	Nombre et Coefficient	Montant détaillé des Honoraires	Cachet et signature du Médecin attestant le Paiement des Actes
27/02/2024	87+ 86	1	250 dr	

## EXECUTION DES ORDONNANCES

Cachet du Pharmacien ou du Fournisseur	Date	Montant de la Facture
<b>PHARMACIE JAMAL</b> <u>BP 13 Immeuble 80 N°1 Oulfa</u> <u>Hay Hassani - Casablanca</u> <u>Tél: 05 22 93 30 25</u>	17/02/24	258,00

## ANALYSES - RADIOGRAPHIES

Cachet et signature du Laboratoire et du Radiologue	Date	Désignation des Coefficients	Montant des Honoraires
 <b>ABORATOIRE S.A.C.D. D'ANALYSES MEDICALES</b> <b>Dr. BENMABOUD</b> 240, Bd Brahim Roudani Maârif 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 6 <b>Montant</b>	18/02/24	15.1150	1330.00

## AUXILIAIRES MEDICAUX

Cachet et signature du Praticien	Date des Soins	Nombre				Montant détaillé des Honoraires
		A M	P C	I M	I V	
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....
	.....					.....

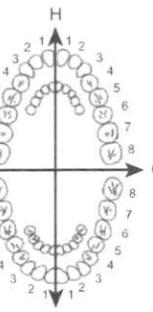
#### VIOLET ADHERENT

## RELEVE DES FRAIS ET HONORAIRES

Le praticien est prié de préciser la dent traitée, l'acte pratiqué en indiquant la nature des soins.

### Important :

Veuillez joindre les radiographies en cas de prothèses ou de traitement canalaires, ainsi que le bilan de TDF.

SOINS DENTAIRES	Dents Traitées	Nature des Soins	Coefficient	Montant des Honoraires	COEFFICIENT DES TRAVAUX
					
					MONTANTS DES SOINS
					DEBUT D'EXECUTION
					FIN D'EXECUTION
O.D.F PROTHESES DENTAIRES	DETERMINATION DU COEFFICIENT MASTICATOIRE				COEFFICIENT DES TRAVAUX
					
<b>[Création, remont, adjonction]</b> Fonctionnel, Thérapeutique, nécessaire à la profession				MONTANT DES SOINS	
					MONTANTS DES SOINS
					DATE DU DEVIS
					DATE DE L'EXECUTION
VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT LE DEVIS					VISA ET CACHET DU PRATICIEN ATTESTANT L'EXECUTION

**Dr. Sawssane KHALLOUD**  
Specialiste en Cardiologie et Maladies Vasculaires  
Cardiologie Interventionnelle  
Ex Medecin à l'hôpital Militaire Med V - Rabat  
Ex Medecin au CHU Mariecurie - Belgique



الدكتورة خلود سوسن  
أخصائية في أمراض القلب والشرايين  
قسطرة القلب وتوسيع الشرايين  
طبيبة سابقة بالمستشفى العسكري بالبراد  
طبيبة سابقة بالمستشفى الجامعي marie-curie

## Centre de Cardiologie et de Maladies Vasculaires

Dr . Sawssane KHALLOUD سوسن خلود الدكتورة

## Casablanca Le :

17/02/2024

الدار البيضاء في

شارع أم الريحان، إقامة الفردوس رقم العماره 76 الطابق السفلي، قرب مركز شرطة الفردوس، الولفة، الدار البيضاء  
Tel : 05 22 65 33 35 Gsm : 06 61 71 33 44 - E-mail : Khalloudiris@hotmail.fr

ر.ه. خالد سالم  
Dr. Khalid Salem  
الباحث والمدرس في الشريعة

## BILAN BIOLOGIQUE

Le 17/02/2024

Nom/Prénom : FRANÇOIS

Age : .....

Sexe : H  F

## Hématologie

- NFS
  - Plaquettes
  - VS
  - CRP
  - Hémoculture + Antibiogramme

## Bilan martial

- Fer sérique
  - CTF
  - Ferritine
  - Transferrine

## Hémostase

- Temps de prothrombine
  - TCK
  - Fibrinogène
  - INR

## Bilan glycémique

- Glycémie à jeun  GPP
  - HGPO 75 g
  - Hémoglobine glyquée

## Ionogramme sanguin

- $\text{Na}^+$
  - $\text{K}^+$
  - $\text{Cl}^-$
  - $\text{Ca}^{++}$
  - Phosphore
  - $\text{Mg}^{++}$
  - Bicarbonates ( $\text{HCO}_3^-$ )
  - Urée
  - Crétatine
  - Acide urique

## Examen des urines

- Protéinurie des 24h
  - ECBU + Antibiogramme
  - Microalbuminurie des 24h
  - Microalbuminurie sur échantillon d'urine du matin

## Fonction hépatique et enzymologie

- Amylasémie
  - Bilirubine libre et conjuguée
  - Phosphatasées Alcalines
  - Lactate Déshydrogénase LDH
  - Transaminases ASAT, ALAT
  - Gamma-GT
  - CPK (Créatine Phosphokinase)
  - Troponine
  - Electrophorèse des protéines EPP
  - BNP

## Bilan lipidique

- Cholestérol total
  - Cholestérol HDL
  - Cholestérol LDL
  - Triglycérides

## Groupage sanguin

- ABO  
 Rhésus  
 RAI

## Bilan thyroïdien

- T3L       Ac Anti - TPC  
 T4L       Ac Anti - TG  
 TSH       TRAK

## lénogramme urinaire

- $\text{Ca}^{++}$
  - Phosphore
  - $\text{Na}^+$
  - $\text{K}^+$
  - $\text{Cl}^-$
  - Urée
  - Créatinine

## Exploration de la prostate

- PSA

+ Vite - e D<sub>3</sub>

## Autres :

Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

Dr. BENMLOUD Loubna. Médecin biologiste.

Faculté de médecine et de pharmacie de Casablanca

Diplôme universitaire de qualité en sciences de la santé

Diplôme d'hygiène hospitalière et prévention des infections nosocomiales

FACTURE N° : 240001640

CASABLANCA le 18-02-2024

Mme KHOURDIFI Sihame

**Récapitulatif des analyses**

CN	Analyse	Val	Clefs
9105	Prélèvement sanguin	E25	E
0118	Glycémie	B30	B
0154	Ferritine	B250	B
0164	TSH us	B250	B
0216	Numération formule	B80	B
0439	Vitamine D	B450	B
	Glycémie à jeun	B30	B
	Groupe Sanguin	B60	B

Total des B : 1150

TOTAL DOSSIER : 1330.00 DH

Arrêtée la présente facture à la somme de : mille trois cent trente dirham .

Code INPE : 093000214

AWB - Agence Rue Nassih Eddine  
RIB : 007 780 0003555000000328 25



093000214

مختبر الصقلی للتحاليلات الطبية  
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES  
Dr. BENMLOUD  
240, Bd Brahim Roudani Maarif  
Tél: 05 22 25 78 25 / 05 22 25 39 61  
Fax: 05 22 25 39 61

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

**Date du prélèvement :** 18-02-2024 à 12:18  
**Code patient :** 2402180007  
**Né(e) le :** 18-04-2001 (22 ans)



**Mme KHOURDIFI Sihamé**  
**Dossier N° :** 2402180007  
**Prescripteur :** Dr SAWSSANE KHALLOUD

## HEMATOLOGIE

### HEMOGRAMME (SYSMEX XS-1000i)

"Les valeurs de référence sont automatiquement éditées en fonction de l'âge, du sexe, état physiologique du patient(e)"

<b>Hématies :</b>	5.23	M/mm3	(3.90-5.40)
Hématocrite :	41.90	%	(35.50-45.50)
<b>Hémoglobine :</b>	14.40	g/dL	(12.00-15.60)
VGM :	80	fL	(80-99)
TCMH :	28	pg	(27-34)
CCMH :	34	g/dL	(28-36)
 <b>Leucocytes :</b>	 7 910	/mm3	 (3 900-10 200)
Polynucléaires Neutrophiles : Soit:	53	%	
	4 192	/mm3	(2 000-7 500)
Lymphocytes : Soit:	33	%	
	2 610	/mm3	(1 000-4 000)
Monocytes : Soit:	7	%	
	554	/mm3	(<1 100)
Polynucléaires Eosinophiles : Soit:	7	%	
	554	/mm3	(0-600)
Polynucléaires Basophiles : Soit:	0	%	
	0	/mm3	(0-150)
 <b>Plaquettes :</b>	 268 000	/mm3	 (150 000-450 000)
Commentaire :	Hémogramme normal.		

Validé par : Dr. BENMILLOUD Loubna

مختبر الصقلية للتحليلات الطبية  
 LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MEDICALES  
 Dr. BENMILLOUD

Prélèvements à domicile  
sur rendez-vous

2402180007 – Mme KHOURDIFI Sihame

## IMMUNO-HEMATOLOGIE

### GROUPE SANGUIN ABO ET RHESUS

Deux déterminations, chacune réalisée en double, sont nécessaires à la délivrance d'une carte de groupe sanguin définitive.

#### Groupe sanguin ABO

(Technique DiaMed (Sur carte gel))  
Technique DiaMed (Sur carte gel)

A

#### Rhésus (D)

Positif

#### Du (Rh C, E)

NB: Cas particulier chez le nouveau-né : Le groupe sanguin n'est valide que jusqu'à l'âge de 6 mois

## BIOCHIMIE SANGUINE

#### Glycémie à jeun

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

1.02 g/L  
5.66 mmol/L

(0.70–1.10)  
(3.89–6.11)

#### Critères de diagnostic du diabète sucré (ADA 1997/OMS 1999)

Symptômes cliniques de diabète (polyurie, polydypsie, perte de poids inexpliquée) associés à :

- Glycémie > 2 g/L à tout moment de la journée ou,
- Glycémie à jeun > 1.26 g/L soit 7.00 mmol/L sur deux dosages consécutifs ou,
- Glycémie > 2 g/L soit 11.1 mmol/L à la deuxième heure d'une HGPO (75 g glucose)

#### Glycémie post-prandiale

(GLUCOSE GOD – PAP – KONELAB 30 – BIOLABO)

0.89 g/l  
4.94 mmol/l

(<1.40)  
(<7.77)

#### Ferritine

(Chimiluminescence – Cobas e 411 – Roche)

30.15 ng/mL

(20.00–200.00)

#### 25OH-Vitamine D total (D2+D3)

(Chimiluminescence – COBAS E411 – Roche)

14.77 ng/ml  
37 nmol/L

(30.00–100.00)  
(75–250)

Résultat techniquement contrôlée sur le même prélèvement.

#### Interprétation

- Valeurs souhaitables : 30 – 100 ng/ml (75–250 nmol/L)
- Insuffisance..... : 10 – 29 ng/ml (25–75 nmol/L)
- Carence..... : < à 10 ng/ml (<25 nmol/L)
- Toxicité..... : > à 100 ng/ml (>250 nmol/L)

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna

مختبر الصقلی للتحليلات الطبية  
LABORATOIRE SQALLI D'ANALYSES MÉDICALES  
Dr. BENMLOUD

Prélèvements à domicile  
 sur rendez-vous

2402180007 – Mme KHOURDIFI Sihamé

**BILAN ENDOCRINIEN**

**TSH Ultra-sensible**  
 (ECLIA-Cobas411-Roche) limite de détection: 0.005 µUI/ml

1.57 µUI/mL

Interprétation:  
 Euthyroïdies : 0.27 à 4.2 µUI/mL  
 Hyperthyroïdie : TSH < 0.1 µUI/mL  
 Hypothyroïdie : TSH > 5.0 µUI/mL

Nouveau –né: TSH augmente à la 30 minute de vie (80 mUI/L) puis retour à la normale vers 2 – 5 jours. D'où le dosage à partir de J5.

Validé par : Dr. BENMLOUD Loubna